



Photo Alexia Beyaert. *

LE MOT DU MAIRE

PIERRE SUZZARINI

Nous changeons d'année deux fois par an. Le 1er janvier selon le calendrier grégorien... et début septembre en fonction du rythme scolaire. Ces passages symboliques sont l'occasion de changement et d'évolution. Nous vous présentons donc le TUM nouveau. Nouvelle maquette, nouvelle pagination pour une lecture plus agréable au service d'un contenu toujours aussi riche.

Le site de la commune opère également sa mue avec une nouvelle page d'accueil et des accès plus rapides aux différents articles.

L'été se termine et je remercie vivement les associations et leurs bénévoles ainsi que les élus qui ont œuvré pour animer notre commune. Les contraintes sanitaires ont fortement alourdi les organisations et l'instauration du passe sanitaire par le gouvernement a entraîné l'annulation de nombre de manifestations prévues en août et septembre. Les dirigeants associatifs ont fait preuve d'adaptabilité, d'ingéniosité et d'esprit créatif pour satisfaire notre

besoin de sociabilité et de bien vivre. La commune a accompagné ces initiatives et a ainsi affirmé sa volonté annoncée de soutenir toutes les associations pour le bien de tous.

Cette rentrée scolaire est aussi le moment de la reprise d'activité pour toutes et tous. Toutes les commissions vont fonctionner et je vous invite si ce n'est déjà fait à contacter le secrétariat de mairie pour rejoindre les nombreux membres déjà déclarés.

Sur le plan sanitaire, la rentrée risque d'être un passage difficile et plus que jamais, la solidarité et le bien collectif doivent être de mise comme au début des confinements.

02 INFOS MUNICIPALES

06 VIE DU VILLAGE

10 COIN DES ASSOCIATIONS

14 PRÉSERVONS ET INNOVONS

15 COURRIER DES LECTEURS

16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT

LES COMMISSIONS FONT LEUR RENTRÉE !

Rejoindre les équipes des Commissions ou des Groupes de travail ouverts est encore possible.

Pour cela, contacter le secrétariat de mairie, qui fera suivre votre demande aux élu·es concerné·es. Les comptes rendus des réunions déjà réalisées seront envoyés aux nouveaux inscrits afin de faciliter leur intégration.

secretariat@mairie-de-mens.fr

QUEL MEILLEUR MOMENT QUE CELUI DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE POUR REJOINDRE DANS CETTE DYNAMIQUE, LES QUELQUES 150 MENSOIS ET MENSOISES QUI OEUVRENT ENSEMBLE À AMÉLIORER NOTRE COMMUNE ET NOTRE QUOTIDIEN !

26 commissions et groupes de travail sont constitués et se réunissent régulièrement.

VIE QUOTIDIENNE
ACCUEIL
CONVIVIALITÉ
AMÉNAGEMENTS
DU VILLAGE

SANTÉ
SOCIAL
SOLIDARITÉ



Florence Lorenzi

SPR,
Site Patrimonial Remarquable
composition réglementée

NB : les commissions PLU et SPR travaillent ensemble sur l'évaluation et l'adaptation des règles d'urbanisme.

PLU,
Plan Local d'Urbanisme
dossiers mettant en jeu
soit les règles
soit des enjeux forts
du Plan Local d'Urbanisme



Claude Didier

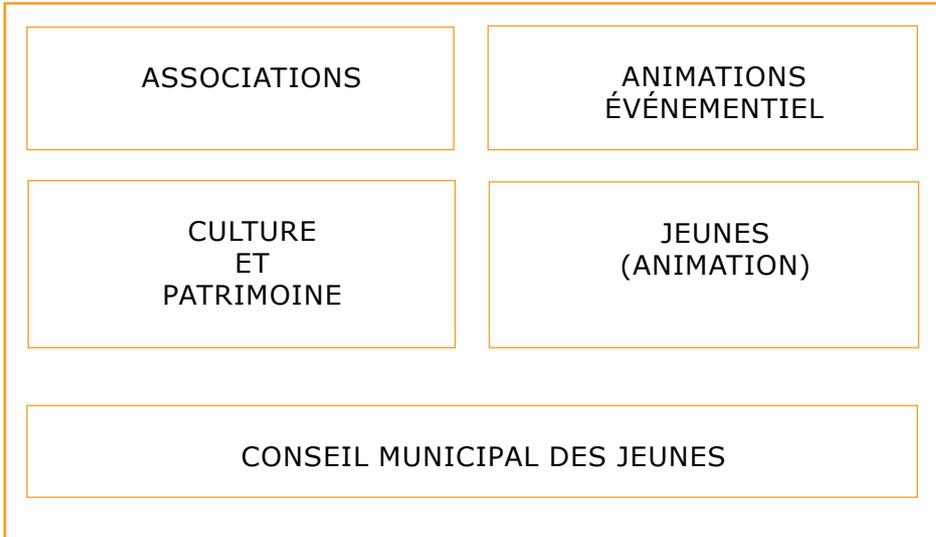
MOBILITÉS
parkings-abris vélos,
autopartage-covoiturage
train-bus,
mobilités douces,
mobilier urbain de
sécurisation,
contournement,
parkings voitures

PREP
Programme de Requalification des
Espaces Publics,
centre-bourg et entrées de
bourg, et revitalisation du
centre historique

LOGEMENT
groupé, réversible,
rénovation au centre-bourg,
outils-finances-partenariats

GT silo

GT Pré Colombon



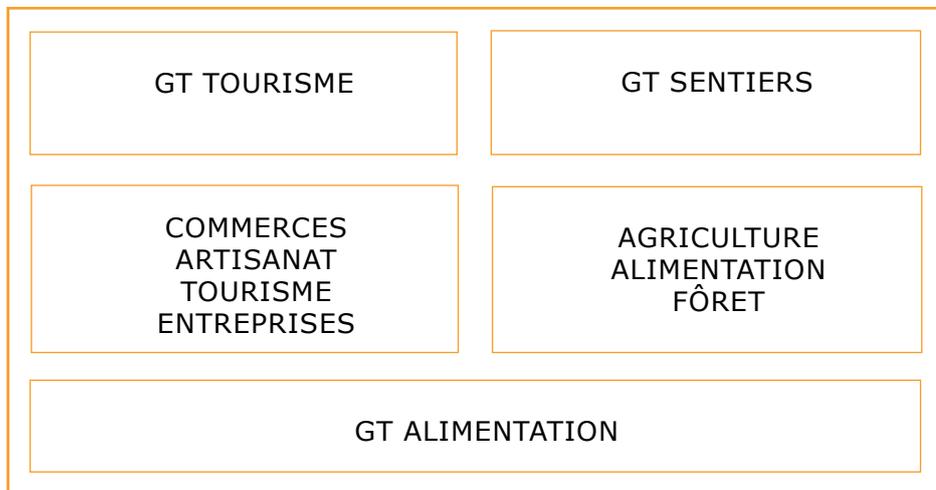
Françoise Streit



Dominique Gavillon



Gilles Barbe

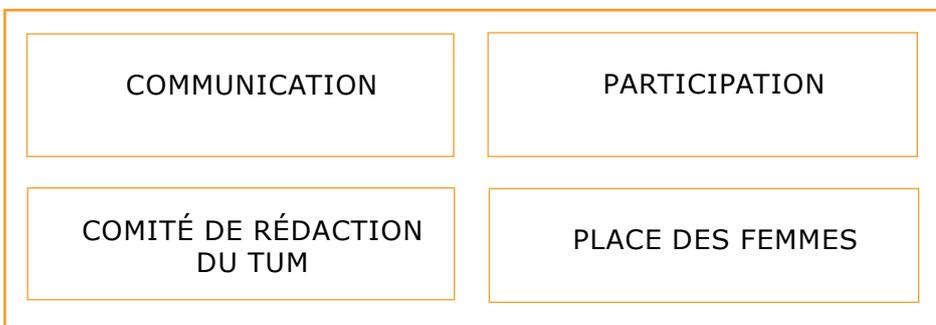


Prochains rendez-vous:

- Commission agriculture/alimentation
mercredi 22 septembre à 20h
- Commission Economie/tourisme
jeudi 23 septembre à 18h00
- GT tourisme
jeudi 09 septembre à 9h30



Gérard Chevally



Emma Chabert



Gentiane Vernay



Pierre Suzzarini

L'ÉQUIPE MUNICIPALE BOUGE :

BIENVENUE À AMANDINE DELUS.

Comme vous le savez, Mens est labellisé Petite Ville de Demain. En contrepartie, nous avons un financement pour un poste de chef de projet pour travailler sur les dossiers tel que la rénovation énergétique des bâtiments publics, la rénovation de l'habitat, la création de tiers-lieux, la mobilité ou encore l'aménagement de l'espace public. Après une sélection nationale d'une vingtaine de candidatures, nous avons fait le choix de retenir Amandine Delus qui a bien sûr le haut niveau de formation requis, qui a une importante expérience d'accompagnement de projets notamment dans le domaine de la transition au sein d'une très grosse collectivité publique et qui connaît très bien le territoire pour y être implanté familialement de longue date.

BIENVENUE À MARLÈNE SEAUME.

Un peu plus tôt dans l'été, c'est Marlène Seaume qui nous a rejoints sur un poste à temps partiel aux finances et à la comptabilité. Ce n'est pas une inconnue puisqu'elle a déjà été en poste précédemment à la mairie de Mens sur d'autres missions. Après une expérience acquise dans une autre collectivité ces dernières années, elle n'a pas eu de mal à trouver (ou retrouver) ses marques.

L'équipe municipale est ainsi au complet et stabilisée pour les années à venir. Je remercie tout le personnel administratif et technique pour sa compétence, sa disponibilité et son sens du service public.

Pierre Suzzarini

UN ŒIL SUR LES TRAVAUX :

Nous avons repris ce mois d'août **les travaux du pied de Mens** pour redimensionner les évacuations d'eau et ainsi éviter les inondations que nous avons connues l'été dernier.

Les travaux précédents n'avaient pas prévu de fortes charges en eau suite à des pluies importantes et la continuité en aval n'avait pas été faite.

Voilà qui est réalisé pour la tranquillité des riverains.

Le jardin de la cure : une réunion de démarrage de chantier est fixée au 2 septembre.

L'extension des locaux de la friperie du collectif d'entraide : deux réunions vont se faire en septembre. L'une avec le collectif pour évoquer leur fonctionnement pendant les travaux. L'autre avec les artisans pour une réalisation cet automne.

Rue des alpages : Un relevé topographique des sous-sols est encore nécessaire avant le début des travaux. Il est commandé auprès du bureau d'étude.

UN SITE WEB EN COURS DE RÉNOVATION...

La rénovation et une mise à jour du site web de la mairie sont en cours... Une page d'accueil qui met en avant les dernières nouvelles, un menu de haut de page et des menus latéraux qui permettent des accès plus rapides et une vision d'ensemble des différentes rubriques... en perspective d'autres fonctionnalités à venir.



Merci d'avance aux professionnels, aux associations et à tous ceux qui voudront bien nous signaler les modifications ou mises à jour à apporter.

MENS, CAPITALE CULTURELLE ?

Ce titre peut paraître un tantinet prétentieux mais il n'empêche que les manifestations culturelles sont très présentes dans notre commune. L'équipe de la majorité municipale, dans la continuité de ce qui se faisait les années précédentes, veut amplifier le mouvement, mettre en avant la culture sous tous ses aspects. Nous souhaitons que cette culture soit accessible à toutes et tous. Nous voulons sortir la culture des lieux dédiés et « surprendre » les gens dans leur quotidien.

- L'exposition de peintures sur la façade de la mairie est un très bel exemple qui fait « lever le nez » de beaucoup de personnes.
- Nous avons accueilli les rencontres photographiques avec des expositions dans la salle du conseil mais aussi en extérieur à l'église et au temple ainsi qu'à l'auberge et à Mixages.
- Les créateurs du Dauphiné, collectif de peintres ont exposé à l'espace culturel.
- En permanence, des artistes exposent dans toutes les pièces de la mairie.
- La musique et la danse ont aussi pignon sur rue avec les festivals Mens Alors et Festi Street. Merci aux organisateurs de ces manifestations de nous proposer des programmations d'aussi grande qualité. Le Festi street est la seule manifestation du Trièves qui concerne les ados et les jeunes adultes. C'est l'exemple d'une jeunesse active, créative, qui montre des capacités d'organisation et de gestion de projets. Merci au collège pour son ouverture à toute la population pour la durée de ce festival.
- Nous avons à Mens une médiathèque intercommunale et une librairie indépendante. De là à dire que l'on pourrait voir un jour une manifestation autour du livre, de la lecture, de l'écriture...

ALORS OUI, MENS EST UNE PETITE VILLE DE CULTURE.

Le maire

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :
Maison médicale : 04 76 34 62 30
P. Péchoux : 06 18 05 39 91
V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

STAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT
FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50



RAPPEL : AFIN DE FINIR L'ÉTÉ PAISIBLEMENT.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

- Nous rappelons que tout propriétaire ayant un jardin doté d'une haie qui dépasse sur la voie publique en est totalement responsable et garant de son entretien.

- Enfin, la voie publique n'est pas un urinoir, les bars possèdent des toilettes pour cet effet, veuillez svp respecter nos ruelles mensoises. Merci.



38,370 KG DE POISSONS PÊCHÉS EN 6 HEURES À L'ÉTANG DES MARAIS !

Le dimanche 8 août, l'association des pêcheurs à la ligne de Mens, forte de 86 adhérents, présidée par Bernard Perrier, accueillait une des étapes des concours fédéraux de pêche au coup.

Soutenu par la Fédération de pêche de l'Isère et le département représenté par Frédérique Puissat, conseillère départementale, le concours a rassemblé pendant 6 heures, 23 équipes de pêcheurs, dont deux équipes mixtes et deux de moins de 16 ans, autour de l'étang des Marais.

Au fil des heures, les prises de brèmes, goujons, carpes, perches et brochets se sont succédées jusqu'à la remise des prix. Un classement, établi au gramme près, a vu l'équipe Olivier Vanhée l'emporter avec 4340 points, suivie de M. Lapière avec 4055 points et M. Riondet 2165 points.

D'après l'article paru dans le DL transmis par M. Perrier



LA KERMESSE DU CLUB BEL AGE NOUVELLE FORMULE A ÉTÉ UN VRAI SUCCÈS.

Comme d'habitude, les pâtisseries sucrées, salées faites maison ont disparu en un clin d'oeil, la tombola a fait 41 heureux avec en premier lot : un quart de jambon cru qui a été gagné par Geneviève GIRARD. Quant à la pesée du panier garni dont le poids était de 8 kg 260 il a été remporté par Nicole SERVIZET qui l'avait estimé à 8 kg 251. Bravo aux gagnantes et gagnants et un grand merci aux participantes et participants.

Andrée CHARLES

QUELLE FOIRE ! 2021 N'AURA PAS LIEU.

En raison de l'obligation de contrôle des passes sanitaires du public, des bénévoles et des intervenant-es, Trièves Transitions Écologie a décidé d'annuler cette édition.

L'exclusion d'une partie du public est contraire à nos valeurs, et cette pratique aurait été particulièrement inadaptée cette année où nous avons mis au centre de nos préoccupations, la transition sociale et la nécessité de n'exclure personne des processus de transition et de l'accès aux savoirs.

Le samedi 25 septembre de 9h à 18h, nous proposons une journée inter associative, avec discussions et ateliers sur le thème :

Amplifier la transition écologique et sociale dans le Trièves...

Quel rôle pour les acteurs associatifs, et quelle participation citoyenne ?

Comment agir ensemble malgré les limites des politiques publiques ?

Le lieu sera choisi ultérieurement, en fonction des contraintes sanitaires du moment et du nombre que nous serons. Nous envisageons aussi une conférence de presse collective.

<https://www.quellefoire-trieves.fr/trievestransitionsecologie@tutanota.com>

DANS LE CADRE DU MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE



**À PARTIR DU 22 SEPTEMBRE,
DANS LES RUES DE MENS.**

Découvrez la nouvelle exposition sur une des facettes de l'agriculture du Trièves

Nouvelles pousses du Trièves : abondance de légumes, des vergers prometteurs, une nouvelle champignonnière, des fruits rouges et des sorbets, des plantes aromatiques et médicinales, du miel et du vin, des dynamiques collectives... Le Trièves s'enrichit de nouvelles initiatives.

**Tour d'horizon
en une vingtaine de panneaux.**

Une exposition de Trièves Transitions Ecologie



HIER ET AUJOURD'HUI, QUELQUES ARBRES REMARQUABLES À MENS

PLACE PAUL BRACHET (LE PETIT BREUIL)

Le peuplier de la liberté planté en 1848 est resté là jusqu'à 1920 environ. Vous pouvez aller à Lus-la-Croix-Haute, pour admirer le dernier du secteur.



SEQUIOIAS, GRANDS, PETITS, ET ANCIENS

Plusieurs grands séquoias ornent des jardins ou parcs à Mens, plantés au 19ème voire au 20ème siècle. Dans le Diois, et peut-être dans le Trièves, il est dit qu'un séquoia isolé est souvent dans une propriété protestante (mais ce n'est pas systématique). Le plus ancien daterait de 1830 (marais Freychet). Il est très imposant avec ses branches basses et son tour de taille...



Les autres : Parc Kaltenbach, Menglas, Amillière, terres du ruisseau.



Au moins deux séquoias disparus, ont laissé leur trace sur des cartes postales : parc Joubert, et presbytère protestant.



De tous, un seul présente la particularité de fournir des graines germées, mais chut, c'est un secret...

LES CHÂTAIGNIERS DU RUISSEAU MORT

Le Trièves présente des sols plutôt calcaires, ce qui est peu favorable à l'implantation naturelle des châtaigniers. Et pourtant le petit "ruisseau mort", descendant de St-Genis, en est curieusement bordé.

CONNAISSEZ-VOUS LE HAMEAU DE BOIRAS ?

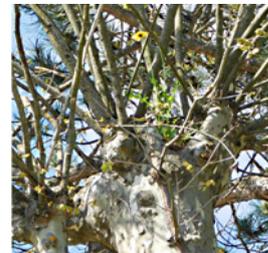
Un peu au-dessus, existe un cormier. C'est un bel arbre, aux feuilles ressemblant au sorbier, mais fournissant des fruits odorants, ressemblant à de minuscules pommes. Nous en connaissons à peine une dizaine dans le Trièves.



DES CHÊNES VÉNÉRABLES sont présents un peu partout, ils sont en général la relique des haies les plus anciennes. Sur la route de Doya, trois de ceux-ci marquent l'ancienne limite avec la commune de St-Genis., il n'y en a curieusement pas près de la fameuse pierre aux sacrifices, mais ça ne veut rien dire bien sûr...

LES MARRONNIERS DE GRANGE-HAUTE

LES FANTASTIQUES sont les plus anciens, aux branches cassées, noueuses, non taillés, mais survivants... et parfois accueillants. Celui-ci est devant la maison du territoire.



DE GRANDS CÈDRES ornent certains jardins de Mens. Il est possible que dans les décennies futures, nous aurons des forêts de cèdres dans le Trièves, signe de l'adaptation au changement climatique.

LES PEUPLIERS ET LES NOYERS du Trièves qui rythmaient le paysage le long des routes ou en plein champ ont presque disparu... C'est la guerre de 14-18 pour les uns, et l'appétit des fabricants de fusil pour les autres, dit-on...

LES INVASIFS...

Avec les grands travaux du 19ème et 20ème siècles, d'autres espèces se sont implantées :

- les acacias, dès la construction de la voie ferrée (1878), qui peuplent aujourd'hui les versants secs (Brion, Eymery, etc...),
- de nombreuses espèces, introduites volontairement par l'art des jardins, devenues ensuite invasives, ou indésirables : thuyas, buddleia, et bien d'autres...

Il y en a d'autres, trouvez-les, protégez-les !

Sources: Relevés AMT expo paysages, expo fait religieux
FDT plantations du jardin Freychet

DÉAMBULATIONS ESTIVALES



*125 ans plus tard,
les oeuvres du peintre Gustave Riquet,
sous le regard et les pinceaux
de peintres d'aujourd'hui.*



Fête de la musique,
La Rurale,
Festivités du 14 juillet,
Marché nocturne,
Retraite aux flambeaux,
Bal folk, Concert,
Feu d'artifice,
Déambulation des échassiers
lumineux et des musiciens masqués
pour le plus grand émerveillement
des petits et grands...
Mens Alors,
Festi'street,
Rallye,
Expositions,
Rencontres photographiques

Le public a répondu présent et
a manifesté son contentement
de pouvoir profiter de tous ces
moments conviviaux.

L'été prochain sera, espérons-le,
aussi festif sinon mieux.

Françoise Streit



Photos Gepetto.

DÉCOUVRIR - PARTAGER - SOUTENIR - PRATIQUER - SE DIVERTIR

Illustration of four diverse people (two men and two women) in a joyful, dancing pose against a red background with white rays emanating from behind them.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Des énergies et des initiatives pour tous !

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 SEPT. 2021

LE MATIN
MIXAGES À MENS
153 rue docteur Senebier
04 76 34 27 02
accueil.mixages@cc-trieves.fr

L'APRÈS-MIDI
GRAN JEU ET MANGETOU
À MONASTIER DE CLERMONT
Rue du Serpaton
04 76 34 28 40
accueil.granjou@cc-trieves.fr

LE MATIN EN EXTERIEUR
À CLELLES
Parking à l'arrière
de la mairie
04 76 34 40 89
mairie.clelles@orange.fr

www.cc-trieves.fr | www.facebook.com/cdctrieves

Samedi 11 septembre
de 9h à 12h au Jardin de Mixages

SEPTEMBRE À TERRE VIVANTE – LE CENTRE EST OUVERT LE WEEK-END !

L'été est passé à vive allure ! Les visiteurs n'ayant pas encore eu l'occasion de venir découvrir le Centre pourront profiter des week-ends pour y remédier. Les jardins sont encore très fleuris, et les activités ne manquent pas ! À pratiquer en famille ou entre amis.

Expositions, aires de jeux naturels, village végétal, ruches, mares, ...

— La visite guidée : les guides-jardiniers de Terre vivante proposent un temps privilégié pour raconter l'histoire du Centre et échanger sur l'écologie pratique. Un moment pour comprendre et explorer le jardinage bio et les différentes expérimentations qui font évoluer les pratiques. Le dimanche à 14h

- «La visite dont vous êtes le héros», un jeu ludique pour explorer en famille et partir à la quête de solutions pour résoudre un mystère en déambulant dans le Centre. L'aventure peut commencer !

— La forêt du 6e sens : pour aborder l'approche de nos six sens de façon ludique et pédagogique grâce à des stations de médiation tout au long d'un parcours en forêt. Les visiteurs sont invités à essayer les installations réalisées pour chacun d'entre eux : ouïe, odorat, toucher, goût, vue... et 6e sens ! L'occasion de découvrir l'écosystème forestier au cours de ces 2 km de balade à la fraîcheur des arbres.

Ouvert le week-end de 11h à 18h.

Petite restauration bio sur place et à emporter — Boissons et glaces du Trièves.

Pass—Trièves, 1€ pour toute la saison, pour les résidents du Trièves

Plus d'infos sur : terrevivante.org – 04 76 34 80 80





Sous le sigle UIAD, il faut lire **Université Inter-âges du Dauphiné**. Cette association fondée en 1977 à Grenoble, s'est implantée il y a quelques années sur le plateau Matheysin et dans le Vercors. L'UIAD propose ainsi tout près de Mens une palette de cours qui répondent aux objectifs de ses fondateurs « FAVORISER PAR TOUS LES MOYENS, L'ÉPANOUISSEMENT INTELLECTUEL ET CULTUREL DE TOUTES CATÉGORIES DE PERSONNES, SANS CONDITIONS D'ÂGE, NI DE DIPLÔMES »

Forte de plus de 300 adhérents, l'antenne Matheysine, animée par Jean-Marie Antonanzas et une équipe de bénévoles, propose de nombreux cours et activités, que ce soit dans le domaine :

- des Sciences (Géologie, Botanique, Ornithologie, Géographie),
- des langues (Anglais, Italien, Espagnol),
- de l'Histoire (Histoire, Histoire et Cinéma, Histoire de la démocratie et des mouvements libertaires, Histoire de la musique),
- de la Philosophie,
- de la Littérature (Littérature, Atelier d'écriture, Atelier Poésie, Discussion autour d'un livre),
- de la Musique (Découverte de l'Opéra),
- et encore sur la Photographie, la Couture, les Arts plastiques, le Scrabble.

Nos cours se déroulent à l'ancienne école de Nantizon à Susville et sont assurés par des professeurs /animateurs salariés ou bénévoles. L'adhésion à l'association vous permet d'assister gratuitement à neuf conférences chaque année, au Cinéma-Théâtre de La Mure.

N'hésitez pas à nous rencontrer, nous vous accueillerons avec plaisir.

Les prochaines inscriptions s'effectueront à l'ancienne école de Nantizon, les 6 et 8 septembre de 9 à 12 heures, les 13 et 16 septembre de 9 à 17 heures.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail :

antennematheysine@uiad.fr

ou nous téléphoner :

Jean-Marie Antonanzas	06 64 20 06 29
Nicole Bertini	06 77 68 54 03
Roger Billet	07 76 69 46 16

Pour tout savoir :

<https://www.uiad.fr/presentation-plaquette>



Grenoble - Matheysine - Pays de Saint-Marcellin - Vercors www.uiad.fr



CLUB DU BEL AGE

L'Assemblée Générale du CLUB BEL AGE a eu lieu exceptionnellement cette année le 01 Juillet à la salle des Sagnes à MENS avec une centaine d'adhérents (présents ou représentés) en présence de M. Jean-Marie GARAT, Maire de ST-JEAN-D'HERANS et adhérent, de Mme Pascale SIMONE, Chef de Service Solidarité Territoire TRIEVES et de Mme Bernadette BONO, de l'ADMR de MENS. Mme Frédérique PUISSAT, sénatrice et conseillère départementale ainsi que M. Roger BILLET président de l'Association CUEILLE LA VIE, retenus par ailleurs se sont excusés.

En ouverture de séance, la présidente a demandé à l'assistance d'avoir une pensée pour les anciens membres du Club qui nous ont quittés en 2020 et début 2021. Elle a ensuite remercié les communes de CHATEL EN TRIEVES, CORNILLON EN TRIEVES, MENS, ST JEAN D'HERANS ainsi que le Conseil Départemental pour leur soutien financier.

De vifs remerciements ont été adressés à André LEENHARDT, qui malgré toutes les charges qui lui incombent, continue de s'occuper de la chorale. A ce propos le Club BEL AGE est à la recherche d'un chef de chœur. A noter que les choristes du club Bel Age chantent pour le plaisir et non pas pour se produire en concert, alors si une personne est intéressée elle sera la bienvenue.

Un grand merci aussi à Simone et Jean-Pierre WIDHEN qui animent la danse avec succès depuis dix ans et à tous les membres du Conseil d'administration pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année dans le fonctionnement du Club.

La Présidente a ensuite dévoilé le calendrier des activités prévues en 2021 :

- la kermesse du Club le 10 Juillet.
- Après une pause estivale le Club reprendra ses activités le 02 septembre.
- Le 23 septembre : voyage d'une journée à AUBAGNE.
- Le 30 septembre : loto.

- Le 06 ou 08 octobre : une journée avec le petit train de LA MURE.

- Le 21 octobre : la rencontre d'automne à CLELLES offerte par le département.

- Le 04 novembre : concours de belote réservé aux adhérents.

- Le 25 novembre : loto au profit du Téléthon.

- Le 16 décembre : goûter de Noël à la salle des Sagnes.

Puis :

- Jean Simon PENNEQUIN trésorier-adjoint a présenté le compte d'exploitation 2020 et le budget prévisionnel 2021 qui ont été approuvés à l'unanimité.

- Election du Conseil d'administration : chaque année tous les membres du Conseil d'administration sont démissionnaires mais cette année tous étaient candidats. Les onze candidats ont été réélus à l'unanimité. La présidente a encouragé les adhérentes et adhérents à proposer leur candidature lors de la prochaine A.G. prévue en février 2022 car il est primordial pour un club de se renouveler et d'apporter des idées nouvelles.

- La parole a été donnée à l'assistance pour les questions diverses.

- La présidente a levé la séance en invitant tous les adhérents à participer à la kermesse le 10/07/21.

Et enfin le Conseil d'administration s'est réuni pour élire le bureau, identique à celui de l'an dernier à savoir : **Andrée CHARLES : Présidente.**

1er Vice-Président : Christian ABONNENC.

2ème Vice-Président : Jean-Luc GUICHARD.

Trésorière : Arlette POITE. Trésorier Adjoint : Jean Simon PENNEQUIN.

Secrétaire : Christiane SAGE-LAPEYRE. Secrétaire Adjointe : Christiane PENNEQUIN.

Membres : Joëlle JOUBERT. Annick LAUZIER, Odile MATHELET et Annette PELLEGRIN.

AGENDA MIXAGES

SEPTEMBRE 2021

PERMANENCES

Architecte Conseil
prochaine date vendredi 3 septembre
sur RdV : 04 76 34.44.29

Avocate Conseil
prochaines dates à confirmer
sur RdV : 04.76.34.27.02

Espace Info Energie (AGEDEN)
prochaine date jeudi 16 septembre
sur Rdv : 04.76.14.00.10

ADIL (infos liées au logement)
prochaine date jeudi 16 septembre
sur RdV : 04.76.53.37.30

Permanence "Territoire Zéro Chômeurs"
projet Pep's
infos : 06.73.69.55.57

Centre de planification familiale
avec une conseillère conjugale
sur RdV : 04 76 81 47 04
ou cpef@ch-lamure.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 11 SEPTEMBRE DE 9H À 12H JARDIN DE MIXAGES

Venez découvrir toutes les initiatives associatives près de chez vous. C'est aussi le moment des inscriptions aux activités.
INFOS : Mixages

LE REPAS D'ISABELLE LUNDI 13 SEPTEMBRE DE 09H À 14H

Des habitants cuisinent ensemble un repas qui est partagé le midi. Venez pour cuisiner à Mixages dès 9h ou juste pour le déjeuner. Une chaussette passe à la fin du repas dans laquelle vous pouvez glisser une pièce.
INFOS : Mixages

ATELIERS INFORMATIQUES DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021 AVEC L'ASSOCIATION EPN

Quatre cycles d'ateliers de mise à niveau en informatique. Niveau débutant bienvenu.
INFOS : Mixages



MIXAGES - Espace de vie sociale
153, rue du Dr Senebier 38710 Mens
04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr



LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi :	16h - 19h
Mercredi :	14h - 17h30
Jeudi :	16h - 19h
Samedi :	9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr

AU COLLÈGE DE MENS

ORGANISÉ PAR PROCHAINE SORTIE
ET L'ÉCRAN VAGABOND DU TRIÈVES



Le cinéma reprendra à l'amphithéâtre du collège à 18h30 le dimanche 12 septembre.

La programmation n'étant pas encore connue à ce jour, n'hésitez pas à consulter notre site pour tout savoir des prochains films et des normes sanitaires qui seront alors en vigueur.

Des affiches sont aussi à l'Office du Tourisme, dans les boulangeries, au Casino...

Par ailleurs, nous recherchons des personnes, pleines de bonne volonté et de tout âge, qui souhaiteraient s'investir dans le cinéma : installation, projection. La formation se fait sur le tas mais il y a aussi une formation plus technique dispensée par l'Écran Vagabond du Trièves.

Si vous êtes intéressé(e) ou si vous souhaitez plus de détails, laissez un petit mot par mail avec vos coordonnées ou encore mieux n'hésitez pas à vous faire connaître lors d'une projection.

Au plaisir de vous revoir bientôt,

L'équipe de Prochaine Sortie

Renseignements sur : www.ecranvagabond.com
ou message à : prochainesortie.mens@gmail.com

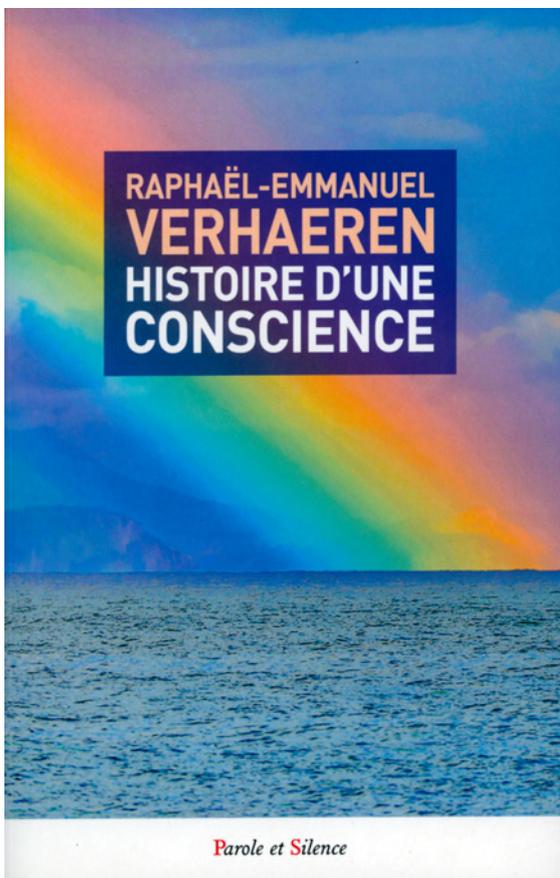
AUTOBIOGRAPHIE

D'UN HABITANT DE CHÂTEL EN TRIÈVES

Raphael-Emmanuel Verhaeren, né le 24 juin 1934 à Schaerbeeklez-Bruxelles, a été prêtre-ouvrier de 1962 à 1967 dans la grande industrie métallurgique de Charleroi. L'expérience se terminant par une dépression nerveuse, il reprend des études universitaires, de sociologie à Paris, puis d'économie à Grenoble. En 1971, il découvre le bouddhisme-zen. Après une thèse de doctorat en économie, il est embauché comme chercheur à l'Université II de Grenoble, puis comme chargé de recherches au CNRS. En 1975, il se marie avec Christiane et réside à Saint-Pancrasse en Chartreuse. Il évolue vers l'athéisme mais en 1977, lors de la naissance de leur fille Sarah, il reçoit la grâce d'une révélation qui bouleverse complètement ses repères. Ce n'est plus le Dieu d'avant, mais une énergie puissante de Vie qui, grâce à l'aide d'un guide hindou, va peu à peu lui faire retrouver le sens de son sacerdoce chrétien.

Après une deuxième thèse sur une théorie économique des migrations internationales, il est nommé directeur de recherche au CNRS. En plus de cette charge de travail importante, il animera durant plus de trente ans divers groupes de recherches spirituelles dans l'esprit du dialogue interreligieux et avec le souci constant de l'immersion dans les problèmes du monde.

Le livre est disponible chez Planète Photos et La Palpitante.



PRÉSERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

MOBILITE



Mobilité et PLUi

Dans le respect de nos engagements de campagne, notre équipe s'implique pleinement et avec un esprit constructif, dans les instances communales. Nous

tenons à être dans l'échange, notamment sur les points de désaccords, pour porter notre vision sur les projets communaux et faire évoluer les décisions. Nous tenons également à vous tenir toutes et tous informés des enjeux, des avancées et des divergences lors des délibérations.

Le conseil municipal du 18 mai 2021 s'est prononcé sur deux sujets majeurs pour le territoire du Trièves. Le premier sujet concerne la prise de compétence mobilités par la communauté de communes. Cette compétence est actuellement dévolue à la région. Comme nous l'avons indiqué dans le TUM de juin, nous considérons qu'il est préférable et plus efficace de s'inscrire dans un projet de conventionnement avec la région qui nous permettra de fixer des objectifs répondant à nos besoins et de bénéficier de moyens financiers et de compétences techniques plus conséquents tout en apportant une plus grande cohérence de l'ensemble des moyens de transports au-delà de notre seul territoire. En conséquence, nous nous sommes opposés à l'approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Trièves et de l'ajout de la compétence « Mobilités » au sein de ceux-ci. Chaque commune a délibéré et voté cette délibération et les résultats ont été rendus au dernier conseil communautaire. N'ayant pas obtenu la majorité qualifiée le transfert de la compétence Mobilité n'a pu être adopté au sein de la communauté de communes du Trièves.

L'autre sujet majeur concerne le plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agit du document qui établit un projet global d'ur-



banisme et d'aménagement et fixe, en conséquence, les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Depuis 2017, la loi prévoit un transfert automatique de cette compétence vers les communautés de communes sauf si 25% des

conseillers municipaux, représentant 20% des habitants du territoire, s'y opposent. L'exécutif a soumis au vote du conseil le transfert immédiat de cette compétence à la CDC. Si nous sommes convaincu que l'aménagement doit se réfléchir au niveau du territoire Trièves tout en prenant en compte les spécificités de chaque commune et, pour Mens, le caractère de Bourg Centre, nous considérons qu'un transfert immédiat de cette compétence n'est ni cohérente ni efficace : tout d'abord parce ce que Mens est la seule commune qui a choisi de conserver l'instruction des autorisations d'urbanisme et n'a pas rejoint le service intercommunal, ensuite et surtout parce qu'il convient de conduire un travail de fonds au niveau intercommunal sur un plan d'urbanisme pour le territoire en vue d'accompagner son développement. Cette démarche doit se faire avec une large concertation et doit permettre aux élus d'intégrer les conséquences des décisions qu'ils prendront.

Nous avons donc exposé notre position et obtenu, par un vote à l'unanimité, qu'il n'y ait pas transfert de la compétence PLU à la CDC en 2021 mais la demande d'un travail de fonds au niveau de la CDC à échéance de 3 ans en vue d'une décision plus éclairée.

Nous poursuivons cette participation à la fois vigilante et constructive et toute l'équipe « préservons et innovons » est à l'écoute de vos attentes et de vos propositions que nous porterons auprès du conseil municipal.

Mens Alors ! 2021 : Une belle réussite

La 17^{ème} édition du festival vient de s'achever avec un bilan positif malgré des conditions climatiques pas toujours favorables.

Mais la plus belle réussite tient surtout dans le fait que cette édition ait vu le jour dans un contexte sanitaire inédit, des contraintes fortes et une réglementation en constante évolution. Face à cela, l'association Mens Alors a su réagir et s'adapter rapidement, là où de nombreux autres festivals ont renoncé. En effet, pour respecter au mieux la réglementation, l'association a fait le nécessaire :

- mise en place de permanences des médecins, les Dr Lacroix et Bronner qui ont réalisé bénévolement des tests PCR les après-midis durant le festival.

- embauche d'une personne spécialement responsable de la vérification des pass sanitaires à l'entrée des lieux de spectacle.

Cette édition a aussi proposé une belle programmation de qualité. Un grand bravo pour Marc Chonier et Thibaut Cellier, les programmeurs. Nous tenions aussi à remercier et féliciter son président Noël Chevalier pour le travail rigoureux qu'il a effectué durant 7 ans.

Nous espérons que de nouveaux bénévoles viendront rejoindre cette association culturelle devenue incontournable, qui renforce l'attractivité de notre territoire.



COUP DE CŒUR OU COUP DE GUEULE, PROPOSITIONS, QUESTIONS, CRITIQUES...

Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères environ (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.



Toute personne qui se retrouve nommée ou désignée dans un site internet, un journal ou un périodique peut obtenir un droit de réponse, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, dite loi sur la liberté de la presse.

Le droit de réponse peut être défini comme la possibilité accordée par la loi à toute personne mise en cause dans un journal ou périodique de présenter son point de vue, ses explications ou ses protestations au sujet de sa mise en cause, dans le même support et dans les mêmes conditions.

POUR QUI SONNE LE GLAS ?

Voilà donc des années que l'on tente de s'accorder sur le son des cloches. Et cet été voilà où l'on en est arrivé : Des heures sonnées mécaniques et étouffées et des Angelus à vriller les tympans, sans mesures ni nuances... Le son de cloche à Mens est donc bien difficile à raisonner... Au moins depuis quelques années pouvons nous enfin dormir sans compter... Prochaine étape, les lampadaires ? Les oiseaux retrouveront-ils enfin bientôt le sommeil et les humains les étoiles à leurs fenêtres ? Affaires à suivre...

Raphaël Sarfati

Nous publions ci-dessous le droit de réponse de l'Association d'Education Populaire (AEP). La lettre dans son intégralité est disponible au secrétariat de la mairie.

DROIT DE REPONSE

A l'article intitulé « Mais que s'est-il passé à l'AEP lors de son assemblée générale ? », dans le TUM de juillet-août n° 241 ; signé Claude BRAND.

Cet article (qui sonne le faux volontairement ou non) mérite que soient apportées quelques précisions aux Mensois(es), car le rédacteur ne semble pas connaître le règlement de l'AEP.

Lors de cette assemblée générale du 26 mars 2021, seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2020 pouvaient rentrer dans la salle et participer au vote.

Le refus de laisser entrer quelques adhérents (quatre), ayant reçu une lettre avec A.R. signifiant leur éviction, était tout à fait justifié et cela au regard de l'article 5 du règlement intérieur de l'association : il ne suffit pas de payer une cotisation, il faut également être présenté par deux membres du conseil d'administration et coopté par le dit conseil ; ce qui n'était pas le cas pour ces 4 perturbateurs.

En ce qui concerne les pouvoirs un seul par personne et non 3 comme certains ont essayé.

(...)

Vous déclarez qu'aucune A.G. électorale ne s'est réunie depuis 2012, encore un mensonge de votre part ou une méconnaissance volontaire.

Voici les dates de ces assemblées générales : 18 juin 2012 avec élection du bureau ; 13 juin 2013 ; 13 juin 2014 ; 5 octobre 2015 avec élection ; 1er mars 2017 ; 23 mars 2018 ; 3 mars 2019 ; pas d'AG. en 2020 pour cause d'épidémie ; enfin le 26 mars dernier avec élection du bureau et d'un nouveau conseil d'administration.

Vous divulguez sur la place publique le patrimoine de l'AEP, qui est un bien strictement privé et catholique. En ce qui concerne la salle de spectacle (ex cinéma), où sont vos 200 places ?

Pour ce qui concerne sa situation financière, comment pouvez-vous assumer de tels propos : vous n'avez jamais fait partie du bureau et encore moins du conseil d'administration.

Concernant la gestion de l'AEP, cette association est gérée par un bureau, un conseil d'administration et ses adhérents avec toute la confiance du Diocèse ; elle s'occupe du patrimoine de l'AEP qui est un bien strictement catholique et privé et ne peut en aucun cas répondre à une fonction d'intérêt général.

Ces quelques précisions apportées aux Mensois(es) rétabliront la vérité.

Pour le Conseil d'administration,
Valérie Nier Présidente.

* **Rappel...** Vous avez dans vos tiroirs, en bois ou informatiques, de belles photos de Mens et sa région ? Des souvenirs de beaux moments passés ou du passé ? Merci de nous envoyer les fichiers en haute définition (300 dpi) pour publication en UNE dans un des prochains TUM.

DÉCÈS

L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles de :

- Mme ROSSI Ginette veuve MAZET décédée le 8 mai
- M SAUZE Robert décédé le 26 juin
- Mme PERROT Fernande veuve ARGENTINO décédée le 4 août
- M CHABOT Pierre décédé le 15 août
- Mme BELLEMIN Marie veuve CHARVET décédée le 20 août

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- 21/09 à 18h30



le portrait du mois...



LE REPAS D'ISABELLE

LES REPAS D'ISABELLE.

Depuis une douzaine d'années vivait à Mens une femme, vers la soixantaine, qui promenait sans cesse ses deux chiens à travers Mens et environs. En réalité une mère et grand-mère, riche d'une vie de souffrances et d'épreuves qui l'avaient beaucoup secouée mais pas détruite. Elle n'était pas toujours bien acceptée par la population, et le lui rendait par un air souvent renfrogné.

À Mens nous l'avons connue dans la dernière période de sa vie, où elle a retrouvé petit à petit une vie sociale heureuse, en tous cas apaisée. Elle a répandu autour d'elle du sourire et de la paix. Elle avait un émerveillement d'enfant devant la beauté et la richesse du monde, même si elle avait été bien privée des facilités de l'aisance. Son rapport avec la population a beaucoup changé, il y a eu ouverture et sourires réciproques, les commerçants étaient très sympas avec elle.

Fin juin 2012, Isabelle déclara un triple cancer. Beaucoup de ses amis ont pensé que c'était là, la maladie de sa pauvreté. Mais cette maladie a été l'occasion de renouer avec ses enfants, une de ses filles en particulier, qui lui a proposé de la prendre chez elle en Corrèze. Elle l'a emmenée fin août. Trop tard malheureusement pour qu'elle puisse bien en profiter. Isabelle est morte huit jours après.

Elle était généreuse. Sollicitée par un groupe de travail animé par les assistantes sociales sur le thème « comment vivre mieux ensemble à Mens », elle a eu cette idée de génie : réunir tout le monde dans un **bon** repas qu'on cuisinerait ensemble, chaque mois. Les initiatrices ont refusé fermement la proposition de subventionnement faite par les assistantes sociales : « Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on ne peut pas offrir »...

Le repas d'Isabelle invite toutes et tous ! Il n'y a pas de paiement. Si vous n'avez ni participé à la préparation ni apporté les ingrédients, vous pouvez glisser une ou deux pièces dans la chaussette qui circule, en toute discrétion, à la fin du repas.

Depuis quelques années c'est Mixages, espace de vie sociale, 186 rue docteur Sènebier à Mens, qui accueille les repas d'Isabelle, répondant ainsi à sa mission d'ouverture à tous les publics.

André Leenhardt

PROCHAINS REPAS D'ISABELLE : Lundi 13 septembre (10h pour cuisiner et mettre les tables, 12h pour le repas, et 14 h vaisselle et rangements). Puis les 4 octobre, 8 novembre, 6 décembre, 3 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM D'OCTOBRE : LUNDI 13 SEPTEMBRE. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mairie-de-mens.fr